

Impact des récentes initiatives européennes (Directive 2012/28/EU sur les œuvres orphelines, *Memorandum of Understanding* sur les œuvres épuisées...) sur le processus de numérisation des œuvres

Vendredi 7 Juin 2013 @ BRUXELLES (Fondation universitaire – Rue d’Egmont 11 à 1000 Bruxelles)

Les projets de numérisation à grande échelle qu’entreprennent notamment les bibliothèques et les services d’archives, absolument indispensables pour la promotion de la société de la connaissance et l’accès du public à la culture, les confrontent à un réel défi du point de vue du droit d’auteur. Les exceptions existantes ne permettant pas de réaliser des projets d’une telle ampleur, les bibliothèques et services d’archives sont alors contraints de recueillir préalablement l’accord des titulaires de droits, ce qui consiste en une procédure longue et coûteuse. A l’heure actuelle, les instances européennes n’ont pas retenu de solution particulière pour la numérisation de masse. Parmi les œuvres encore soumises au droit d’auteur, les cas particuliers des œuvres orphelines et des œuvres épuisées ont retenu l’attention. L’objectif principal de la directive 2012/28/EU est l’instauration de règles communes sur la numérisation et la mise en ligne des œuvres orphelines qui sont un frein aux grands projets de numérisation telle que la bibliothèque européenne *Europeana*. La Commission attend des Etats Membres qu’ils appliquent rapidement cette directive pour que la question des œuvres orphelines soit appréhendée de manière harmonieuse dans les Etats membres. En parallèle, un *Memorandum of Understanding* a été adopté le 20 septembre 2011 sur les œuvres épuisées qui encourage des accords contractuels volontaires entre les ayant droits et les bibliothèques numériques pour numériser à grande échelle ce type d’œuvres dans le secteur du livre et des revues spécialisées. La Commission indique que ce protocole d’accord pourrait servir de modèle dans d’autres secteurs. La dernière initiative européenne, lancée conjointement par les Commissaires Barnier, Kroes et Vassiliou en février 2013, a pour objet de lancer un dialogue structuré avec les parties prenantes intitulé « Des licences pour l’Europe » afin de proposer des solutions concrètes pour l’offre de contenus en ligne, notamment dans le secteur de l’audiovisuel. L’objectif de la conférence est d’envisager l’impact que ces différentes initiatives peuvent avoir sur les processus de numérisation et de mise en ligne des œuvres.

- 9h00 Accueil des participants
- 9h30 Session présidée par Evelyne LENTZEN, Déléguée Générale à la numérisation des patrimoines culturels pour la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- 9h45 L’exception de numérisation pour les bibliothèques, services d’archives et musées
Rosario DEBILIO, Chercheur au Centre de Recherche Information, Droit et Société
- 10h15 Présentation des divers instruments européens destinés à faciliter le processus de numérisation des œuvres
Sandrine HALLEMANS, Chercheuse au Centre de Recherche Information, Droit et Société
- 10h45 Numérisation et accès aux archives audiovisuelles
Guenaëlle COLLET, European Affairs Adviser, Union Européenne de Radio-Télévision
- 11h15 Pause-café
- 11h30 Numérisation comme nécessité: le cas du secteur de l’audiovisuel.
Nicola MAZZANTI, Conservateur à la Cinémathèque Royale de Belgique et Président de l’Association des Cinémathèques européennes
- 12h00 Projets de numérisation et recherche diligente : un casse-tête au quotidien. L’exemple du projet « Europeana Collections 1914-1918 »
Frédéric LEMMERS, Responsable du service numérisation à la Bibliothèque Royale de Belgique
- 12h30 Questions-réponses
- 12h45 Déjeuner

14h15 Session présidée par Frédéric YOUNG, Délégué Général de la SACD-SCAM pour la Belgique

14h30 Accès au patrimoine culturel: le rôle de la gestion collective

Anita HUSS-EKERHULT, Directrice des services juridiques et Secrétaire Général Adjoint, IFRRO

15h00 Les discussions du groupe de travail « Licences for Europe » - l'apport des sociétés d'auteurs audiovisuels dans le processus d'identification et de licitation des collections audiovisuelles de ces institutions.

James TAYLOR, Chargé de la communication et des affaires publiques à la Société des Auteurs Audiovisuels

15h30 Initiatives européennes pour la numérisation des livres, leur mise en œuvre et leur impact sur la chaîne du livre

Liv VAISBERG, Legal Adviser, Fédération des Editeurs Européens

16h00 Questions-réponses

16h15 Fin de la journée

Organisation :

- Sandrine HALLEMANS, Chercheuse au Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS),
- Rosario DEBILIO, Chercheur au Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS),
- Dr Caroline COLIN, Directrice de l'Unité Propriété Intellectuelle, Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS).

Renseignements et inscriptions : www.crids.eu

Tarif : 150 euros la journée (documentation, pauses et lunch compris)

6 points accordés par l'OBFG